

**Zeitschrift:** L'Émilie : magazine socio-culturelles  
**Herausgeber:** Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe  
**Band:** [95] (2007)  
**Heft:** 1508

**Artikel:** Afrique du Sud : le viol : une affaire de moeurs et coutumes  
**Autor:** Khan, Maryam  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-283084>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Afrique du Sud

## *Le viol: une affaire de mœurs et coutumes*

Le 8 mai 2006, la Haute cour de justice de Johannesburg acquittait Jacob Zuma dans un procès pour viol. Dans sa défense présentée en zoulou, l'ancien vice-président a prétendu qu'elle lui avait demandé implicitement de satisfaire son désir sexuel. Misogyne notoire, Jacob Zuma transforme le viol en récit de séduction et de provocation. Avec ses 55000 viols par an selon les statistiques officielles, vingt fois plus selon les organisations qui luttent contre ce fléau, l'Afrique du Sud détient le triste record des viols et des agressions sexuelles. L'affaire Jacob Zuma témoigne de la force vivante de la tradition patriarcale dans ce pays. Et de son utilisation pour abuser des femmes à leur gré.

MARYAM KHAN

«Autrefois, en Afrique du Sud, on pensait systématiquement à l'oppression politique et raciale, aujourd'hui, on sait que les violences faites aux femmes constituent l'une des oppressions majeures de la société», soutient André Brink<sup>(1)</sup>, écrivain sud-africain, auteur d'*Une saison blanche et sèche* (lauréat du prix Médicis étranger en 1980). Chantre de tout un continent et témoin engagé de son temps, André Brink ajoute «que le sexism, ancré dans les mentalités, vient de temps à autre réglementer la soumission des femmes, malgré l'existence d'une Constitution égalitaire et des lois fondées sur l'égalité absolue des sexes». Il évoque l'affaire de l'ancien vice-président Jacob Zuma, figure charismatique, accusé d'avoir violé une amie de la famille, jugé et acquitté par la Cour suprême de Johannesburg. «C'est une chose effroyable que cet homme puisse encore être élu président, même s'il a été acquitté», s'indigne André Brink. Le procès de Zuma, qui a secoué les Sud-Africains, révèle en effet le maintien d'une

domination sur la femme, la difficulté évidente à stigmatiser une violence spécifiquement sexuelle.

### **Victime consentante**

Misogyne, Zuma l'est sans ambages. Pour nourrir et conforter sa défense, il explore aussi bien les matériaux de la tradition zouloue que ceux de la provocation féminine. Sa stratégie est habile. Il met en place un langage, des systèmes explicatifs, imprégnant les esprits, façonnant les imaginations. Et crée ainsi une situation où la violence est repoussée au second plan, masquée par la tradition. Devant la cour, il s'exprime en zoulou, au lieu d'utiliser la langue d'usage des tribunaux, l'anglais, qu'il maîtrise parfaitement. Et indique les voies de la sagesse et de la vertu à grand renfort de la tradition: «Dans la culture zouloue, vous ne pouvez pas vous refuser à une femme si elle est prête». L'irrésistible croyance que la victime a cédé volontairement s'impose sourdement. Zuma en sculpte une image à la fois obscene et insolente, offerte et

consentante. Il la présente dépourvue de toute humanité ou d'une quelconque richesse psychologique, subjuguée par le prodigieux capital érotique de Zuma. Commence alors un récit, où le voyeurisme s'affirme au milieu de quelques fantasmes masculins. Le soir de leur relation, Zuma dépiste une énorme machinerie vestimentaire et gestuelle qui ne va pas sans générer de légitimes suspicions, sinon d'angoissants fantasmes. La victime était agitée et impudique. Trop voyante. Provocante. Ses jambes étaient fugacement dévoilées. Ses mains délicatement posées sur les extrémités de son corps. De ces extrémités si suggestives, elle en avait d'ailleurs une conscience aiguë. «Elle posait ses mains sur ses jambes, sur ses épaules, sur toutes les extrémités de son corps, le regard enflammé, la pose alanguie». Véritable incendiaire, elle ne pouvait contenir ses pulsions érotiques. Zuma abandonne alors ses réticences, baisse les bras, obéit à la tradition et se rallie pleinement «car dans la culture zouloue, éviter d'assouvir le désir d'une femme est plus grave que le viol».

#### La force du patriarcat

L'absence d'émotion chez l'accusé révèle l'étrange banalisation d'un acte barbare. Zuma transforme le viol en récit de séduction, de tradition, et de provocation. Et s'acharne à maintenir contre toute vraisemblance sa conception classique, c'est-à-dire poussiéreuse et grotesque de la femme. On écoute sa parole et on n'entend que la misère d'un imaginaire hanté par un culte faux et frivole voué à la thèse de la provocation féminine. Mais la parole de Zuma séduit. Il leurre. Ses propos mensongers ressemblent au pouvoir des enchanteurs qui métamorphosent, habilement, le réel. «Il ne faut pas croire que les arguments présentés par Zuma ne parlent pas aux gens. Au contraire. Les femmes elles-mêmes, sous l'emprise des traditions patriarcales y sont très réceptives», explique Nombosino Gasa,

féministe, spécialiste des questions de parité pour le parti. En effet, l'agitation est réelle. Les femmes brûlent l'effigie de la plaignante. Elles dénoncent sa parole comme «déviante», comme une source de désordre à l'intérieur de la communauté sociale et familiale. Elles portent des tee-shirts indiquant 100% Zoulou. «C'est ahurissant de voir des jeunes femmes zouloues manifester pour dire qu'elles veulent être violées et être les femmes de Zuma», note André Brink.

#### L'aveuglement de la peur

Mais, cette manifestation est d'abord résignation. Elle est indifférence à la souffrance, tolérance à la violence. Elevées dès l'enfance, dans le dogme de l'obéissance, de la patience et du silence, les femmes empruntent le discours dominant qui, fort de l'autorité conférée par le passé, confie aux hommes le gouvernement du corps et de l'âme de leur compagne. La désobéissance est alors tout naturellement une perversion. Un risque bien plus grand que la violence. Le risque de perdre toute appartenance. Ainsi croient-elles se maintenir dans la lignée. Ainsi pensent-elles se protéger de la dissolution de tout repère. Parfois, il faut savoir perdre tout pour recevoir plus que tout. Mais l'heure n'est pas encore à la renaissance. C'est la peur qui mène la danse. Tout changement, tout ébranlement est encore violent. Aveuglant. Accablant. Décourageant. Comment rompre un à un les engagements contractés à leur insu dès leur naissance, comment ressusciter des voix endormies, quand tout les persuade de l'échec. Rien ne fut négligé pour construire autour de la parole féminine une épaisse barrière de normes et d'interdits. Ça et là on devine dans les témoignages à quel point les plaintes sont étouffées, le silence imposé. «Lorsqu'une petite fille violée (dans 40% des cas, ce sont les enfants qui en sont les victimes, et 9 fois sur 10 par un proche, un père, un cousin ou un oncle) se confie à sa mère, elle est aussi-

tôt grondée. Sa parole est considérée comme indue et perverse», témoigne Bob Nameg, animateur social de l'association Soweto Kiptown Youth. «L'enfant calomniée se tait. Elle ne proteste pas. Prisonnière du désir incestueux, elle se masque dans le silence», ajoute Lauren Hill, psychologue, désarmée face au silence qui dit la soumission à des formes de destin.

Tout suggère l'importance de ce procès, qui éclaire aujourd'hui des actes de violence jusque là invisibles. Dans les rangs de l'ANC, la sensibilité envers les violences sexuelles – tenues en marge sans doute par l'investissement premier de ses militants, préoccupés d'abord par la lutte contre l'apartheid – est désormais avivée. Des voix s'élèvent pour dire que le corps de la femme n'est pas le lieu d'un théâtre violent: «Il faut dénoncer cette version du viol, celle où cette violence envoie la victime et la fait céder volontairement. Zuma porte atteinte à notre idéal d'égalité», soutient Phumzile Mlambo Ngcuka qui a succédé à Zuma.

Note :

(1) André Brink: *L'Amour et l'Oubli*, Actes Sud, Paris, 2006.